

Châtel, le 6 juillet 2010

Mesdames et Messieurs, copropriétaires
à la résidence « L'ALPAGE C,D,E, F »

Madame, Monsieur,

Dans le cadre de notre nouvelle stratégie commerciale comprenant le rapprochement d'agences immobilières, nous avons décidé de créer des synergies entre 3 des plus anciennes agences de Châtel : AGENCE CRUZ, IMMOBILIERE DU VAL et ALTITUDE IMMOBILIER.

Ce rapprochement entraîne pour nous une restructuration qui implique la cession de notre activité Syndic.

Notre confrère, l'agence Immobilière du Val, installé à Châtel depuis 20 ans, gère actuellement 45 copropriétés dans la vallée avec une équipe de 4 collaboratrices. Nous avons souhaité un repreneur local qui connaisse parfaitement le secteur et avec une expérience suffisante du métier pour la garantie de vos intérêts.

Monsieur Philippe GRENECHE, cogérant de l'agence, est responsable de l'activité syndic depuis plus de 15 ans, il sera donc à même de vous garantir un service de qualité pour la gestion de votre copropriété.

Notre collaboratrice, Mme Véronique Boucherit, rejoindra son équipe afin d'assurer la parfaite continuité de ce service, c'était pour nous une condition essentielle de la cession de notre activité.

Aussi, lors de l'assemblée générale annuelle du 7 août prochain, nous vous présenterons l'agence Immobilière du Val à qui nous avons cédé notre fonds de commerce « syndic ».

Vous trouverez en pièce jointe leur projet de contrat. Afin de ne pas vous pénaliser, le montant des honoraires de gestion courante est identique à celui que nous pratiquons.

Pour notre part, nous allons concentrer tous nos efforts sur les 2 activités principales de l'agence, la vente et les locations saisonnières, essentielles à notre développement et pour lesquelles nous resterons bien sûr votre interlocuteur privilégié.

Nous tenons à vous remercier sincèrement de la confiance que vous nous avez témoignée durant plusieurs années et nous espérons que vous accorderez cette même confiance à notre confrère.

Vous en remerciant par avance et, restant à votre entière disposition,

Nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de nos meilleurs et dévoués sentiments.

Le gérant,
Didier CRUZ MERMAY

Le directeur,
Bertrand BRINGARD